

**Séance du lundi 19 février 2024 à 20 heures 30 minutes
CANTINE**

Convocation par mail le 15/02/2024

Présents :

M. BOUSQUET Thierry, Mme GAJAC Paule, M. GUEDES PIRES Bruno, Mme SOULIER Laura Marie, M. TEYSSEDOU Adrien, M. VIERGE Guy

Procuration(s) : Mme GOSSET Angélique donne pouvoir à M. TEYSSEDOU Adrien, Monsieur Nicolas Fiault donne pouvoir à Mme GAJAC Pauline

Retardataire :

Absent(s) : M. BISSIERES Sylvain Frédéric

Excusé(s) : Mme GOSSET Angélique, M FIAULT Nicolas, Mme BLOT Claudie

Secrétaire de séance : M. BOUSQUET Thierry

Président de séance : M. TEYSSEDOU Adrien

ORDRE DU JOUR

1/ Délibération

- Délibération décidant le lancement d'une délégation de service public (DSP)

Secrétaire de Séance : T. Bousquet

Le Compte rendu de la réunion du conseil du 4 décembre est approuvé à l'unanimité

1 – Délibérations :

2024_DE_11 : Délibération décidant le lancement d'une délégation de service public (DSP)

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire que le conseil se prononce sur le principe de la délégation de service public pour l'exploitation du château. La commission consultative des services publics locaux a déjà rendu son avis. La municipalité ne possédant pas les compétences suffisantes pour gérer durablement et développer le site, l'exploitation serait confiée à un délégataire dont la rémunération sera assurée par les résultats d'exploitation. Il sera en outre assujéti au versement d'une redevance à la ville. Monsieur le Maire présente au conseil les différents modes de gestion possibles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le choix d'une Délégation de Service Public (DSP) comme mode de gestion déléguée selon les modalités exposées dans le rapport présenté et autorise le Maire à engager et conduire la procédure

Vote : Adoptée (Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)

Monsieur le Maire lève la séance à 21h11.